



Act4Nature : Engagements individuels du Groupe AXA

Par la signature des engagements collectifs et la soumission d'engagements individuels, le groupe AXA soutient l'initiative **Act4Nature** en faveur de la biodiversité. Le groupe reconnaît le rôle essentiel de la biodiversité dans le maintien d'un équilibre entre les écosystèmes humains, environnementaux et climatiques ; il reconnaît également la préservation de la biodiversité comme un objectif en soi, justifié par les nombreuses externalités négatives qui résultent de sa dégradation.

Dans le cadre de l'initiative **Act4Nature**, nous avons effectué une réflexion sur les grands éléments de la biodiversité, qui se trouvent aux confluents de la santé, de l'environnement et du climat, domaines sur lesquels nous sommes déjà fortement engagés :

La biodiversité protège les communautés à travers des « services de régulation », parmi lesquels la protection des zones côtières grâce à la morphologie des côtes et aux récifs, la capture des émissions CO₂ ou encore la régulation des cycles de l'eau par les forêts qui réduisent les risques d'inondation.

La biodiversité est notre première source d'alimentation : notre agriculture repose sur la disponibilité de terres fertiles et riches en nutriments menacées par l'urbanisation croissante ; la quantité, la qualité et la diversité des aliments permise par les polliniseurs naturels contribuent à un régime équilibré et donc à notre santé ; enfin les ressources halieutiques constituent une source de protéines importante, voire primordiale pour 25% de la population mondiale.

La biodiversité est garante de notre santé, à plusieurs égards : c'est la première source d'information sur notre santé, à travers la recherche biomédicale et génétique ; c'est la matière première de plus de la moitié de nos médicaments, grâce aux molécules issues de plantes, animaux et champignons ; enfin elle constitue une barrière naturelle à la transmission de maladies, notamment entre animaux et hommes.

Au vu de ces éléments, le groupe AXA s'engage dans un plan d'action sur la biodiversité à l'horizon 2020. Ce plan d'action se concentre sur trois types d'engagements :

1. Comprendre notre exposition aux risques et opportunités liés aux enjeux de la biodiversité

- **Mener une analyse de notre exposition aux différentes composantes de la biodiversité** à travers nos différentes activités d'assurance et d'investissement, afin de comprendre les risques et opportunités qui y sont liés.
- **Renforcer la recherche académique sur la biodiversité financée par le Fonds AXA pour la Recherche.** Le groupe souhaite renforcer sa contribution aux connaissances sur la biodiversité, au-delà des 30 projets déjà engagés, parmi lesquels la conservation des forêts tropicales d'Asie du Sud-Est, l'impact du changement climatique sur la pollinisation ou encore le développement d'une agriculture durable en Chine.

- Développer de nouveaux indicateurs d'impact sur la biodiversité relatifs à nos opérations internes ainsi que dans nos activités d'assurance et d'investissement.

- Initier une réflexion sur l'assurance des ressources naturelles ainsi que sur la prévention de la dégradation de la biodiversité.

2. Développer des actions concrètes sur nos activités d'assurance et d'investissement en faveur de la biodiversité :

- Initier un dialogue actionnarial sur le plastique dans les océans, majoritairement constitué d'emballages alimentaires, dangereux pour les écosystèmes marins. Le groupe AXA prévoit d'engager un dialogue avec l'industrie de l'alimentation et des boissons et compte nouer un partenariat avec la société civile pour favoriser la collecte et le recyclage.

- Renforcer notre action sur la protection des ressources halieutiques suite à notre ratification du « Marine Statement » de l'ONG Oceana contre la pêche illégale, non reportée et non règlementée (INN), à travers un dialogue constructif avec nos clients.

- A travers notre activité d'assurance du fret maritime, promouvoir une gestion responsable des eaux de ballast dans le contexte de la Convention Internationale de l'Organisation Maritime Internationale (OMI), qui empêche la propagation d'organismes aquatiques d'une région à une autre, nuisible aux écosystèmes marins.

- Affiner nos différentes politiques d'exclusion en matière d'investissement, notamment en ce qui concerne les investissements :
 - dans les produits dérivés basés sur des matières premières agricoles ('soft commodities') ;
 - dans les producteurs d'huile de palme qui ne respectent pas les pratiques responsables dans cette industrie (notamment en matière de déforestation).

3. Engager les collaborateurs et nos pratiques internes pour la biodiversité

- Renforcer l'engagement des collaborateurs pour la préservation et la restauration de la biodiversité, notamment à travers les activités proposées par AXA Atout Cœur, le programme de bénévolat des collaborateurs du Groupe.

- Réduire notre propre consommation de plastique sur l'ensemble de nos sites AXA.

- Poursuivre nos efforts de préservation de la biodiversité sur nos 600km² d'espaces verts.

Thomas Buberl
Directeur Général
Groupe AXA